

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 3 juin 2025, à 11 h à la salle du conseil du centre administratif de la MRC de L'Érable, situé au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

- M. Gilles Fortier, préfet, maire de la ville de Princeville;
- M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
- M. Jean-François Labbé, maire de la ville de Plessisville;
- (M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville, est absent);
- M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
- M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness.

Sont également présents :

- M. Raphaël Teyssier, directeur général;
- M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
- M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 6 mai 2025 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Révision du Plan de développement de la zone agricole – Demande d'aide financière – Autorisation
 - 5.2 Patrimoine – Caractérisation des bâtiments patrimoniaux – Offre de service – Approbation
 - 5.3 Table des MRC Centre-du-Québec – Contribution annuelle aux frais de fonctionnement – Autorisation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Nomination – Analyste en évaluation – Autorisation
 - 6.2 Nomination – Technicien en évaluation commerciale – Autorisation
 - 6.3 Prolongation d'un contrat de travail – Agent de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti – Autorisation
 - 6.4 Promotion – Pompier (salarié 70238) – Autorisation
 - 6.5 Promotion – Pompier (salarié 70245) – Autorisation
 - 6.6 Embauche – Technicienne à la paie – Autorisation
 - 6.7 Embauche – Conseillère aux entreprises (volet diversification et productivité) – Autorisation
 - 6.8 Démission (salariée 10351) – Dépôt
 - 6.9 Démission (salarié 10360) – Dépôt
 - 6.10 Démission (salarié 70312) – Dépôt
 - 6.11 Démission (salarié 70259) – Dépôt
 - 6.12 Démission (salarié 70267) – Dépôt
7. Finances
 - 7.1 Prévisions des dépenses – Approbation
 - 7.2 Ratifications des dépenses – Approbation
8. Correspondance – Document déposé
 - 8.1 Office d'habitation Centre-du-Québec – Service d'aide à la recherche de logement
9. Divers
10. Période de questions
11. Levée de la séance.

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2025-06-092 Sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2025-06-093 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, en ajoutant cependant le point suivant :

9.1 Les Fêtes du lac William – Invitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 6 mai 2025 – Procès-verbal – Approbation

CA-2025-06-094 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 6 mai 2025;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Révision du Plan de développement de la zone agricole – Demande d'aide financière – Autorisation

CA-2025-06-095 ATTENDU QUE le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de L'Érable, adopté en 2010 et mis à jour en 2012, constitue un outil stratégique visant à planifier le développement durable de la zone agricole du territoire;

ATTENDU QUE les réalités et les défis du milieu agricole ont significativement évolué depuis la dernière mise à jour du PDZA, notamment en lien avec les conséquences des changements climatiques, l'évolution des pratiques agricoles, les défis liés à la relève, l'évolution du cadre juridique et la pression sur l'utilisation des terres;

ATTENDU QUE la révision du PDZA vise à actualiser le portrait du territoire, renforcer la concertation entre les acteurs du milieu, identifier des orientations stratégiques et des actions concrètes, et favoriser l'émergence de projets structurants pour le développement agricole tout en harmonisant la démarche avec différentes planifications stratégiques de la MRC;

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

ATTENDU QUE le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a lancé un appel de projets dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel (PDTS), sous-volet 1.1 - Planifications;

ATTENDU QUE la MRC de L'Érable souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme afin de soutenir la révision de son PDZA;

ATTENDU QUE l'aide financière maximale du MAPAQ couvrira 80 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 50 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

DE SIGNIFIER l'intention de la MRC de L'Érable d'entreprendre la révision de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA);

DE MANDATER le service du développement du territoire de la MRC pour coordonner cette démarche de révision, en collaboration avec les partenaires du milieu;

DE PRÉVOIR les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation de cette révision dans la planification budgétaire de la MRC;

D'AUTORISER la MRC de L'Érable à déposer une demande d'aide financière d'un montant de 50 000 \$ auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel, sous-volet 1.1;

D'AUTORISER le directeur général ou le directeur du service de développement du territoire de la MRC, à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document requis pour donner application à la présente résolution, notamment la convention d'aide financière à intervenir avec le MAPAQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Patrimoine – Caractérisation des bâtiments patrimoniaux – Offre de service – Approbation

CA-2025-06-096

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, la MRC a l'obligation de constituer, d'ici le 1^{er} avril 2026, un inventaire des immeubles construits avant 1940 et dotés d'une valeur patrimoniale;

ATTENDU QU'une convention d'aide financière a été conclue avec le ministère de la Culture et des Communications pour soutenir financièrement la MRC dans la constitution de cet inventaire du patrimoine immobilier;

ATTENDU QUE pour accélérer cette démarche, la MRC de L'Érable a demandé une offre de service à M. Pierre-Gabriel Gosselin, historien et consultant en patrimoine, pour de l'accompagnement comprenant l'étude des bâtiments sur les lieux ainsi que la création d'une fiche de caractérisation rassemblant les observations recueillies sur le terrain;

ATTENDU l'offre de service soumise le 27 mai 2025 par M. Pierre-Gabriel Gosselin;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service soumise par M. Pierre-Gabriel Gosselin, historien et consultant en patrimoine, au montant forfaitaire de 5 000 \$, plus les taxes applicables et les frais de déplacement;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours, Culture - Patrimoine;

D'AUTORISER le directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Table des MRC Centre-du-Québec – Contribution annuelle aux frais de fonctionnement – Autorisation

CA-2025-06-097 ATTENDU QUE la MRC de L'Érable participe à la Table des MRC Centre-du-Québec afin de discuter et traiter des dossiers régionaux;

ATTENDU QUE la Table des MRC Centre-du-Québec demande une contribution financière aux cinq MRC du Centre-du-Québec afin d'assurer son bon fonctionnement et répondre aux besoins de chacune des MRC;

ATTENDU QUE la Table des MRC Centre-du-Québec émet annuellement une facture pour ces frais de fonctionnement;

ATTENDU QUE pour l'année 2025, la contribution de la MRC de L'Érable s'établit à 3 874 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER la contribution financière de la MRC de L'Érable aux frais de fonctionnement de la Table des MRC Centre-du-Québec au montant de 3 874 \$;

D'AUTORISER le paiement de cette contribution à même le Fonds régions et ruralité, volet 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Nomination – Analyste en évaluation – Autorisation

CA-2025-06-098 ATTENDU la résolution numéro 2025-04-115 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 16 avril 2025 autorisant l'ouverture d'un poste d'analyste en évaluation, poste permanent à temps plein;

ATTENDU QUE M. Frédéric Théberge, actuellement à l'emploi de la MRC au poste de technicien en évaluation commerciale, a déposé sa candidature et que ce dernier a les qualifications requises pour occuper ce poste;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER la nomination de M. Frédéric Théberge au poste d'analyste en évaluation, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction rétroactivement au 2 juin 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

6.2 Nomination – Technicien en évaluation commerciale – Autorisation

CA-2025-06-099 ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 3 juin 2025, a adopté la résolution numéro CA-2025-06-098 autorisant la nomination de M. Frédéric Théberge au poste d'analyste en évaluation;

ATTENDU QU'il est nécessaire de pourvoir le poste occupé par M. Théberge devenu vacant;

ATTENDU QUE M. Jessy Germain, actuellement technicien en évaluation à la MRC, a démontré son intérêt et possède les qualifications et les compétences requises pour occuper le poste de technicien en évaluation commerciale;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER la nomination de M. Jessy Germain au poste de technicien en évaluation commerciale, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction rétroactivement au 2 juin 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Prolongation d'un contrat de travail – Agent de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti – Autorisation

CA-2025-06-100 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 18 septembre 2024, a adopté la résolution numéro 2024-09-265 autorisant l'embauche de M. Jimmy Pelletier à titre d'agent de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti, poste à temps plein, contractuel pour une durée allant minimalement jusqu'au 30 juin 2025;

ATTENDU QUE le mandat de M. Pelletier consiste notamment à réaliser l'inventaire des immeubles à construits avant 1940 situés sur le territoire et présentant une valeur patrimoniale;

ATTENDU QUE pour finaliser les travaux de caractérisation de ces immeubles et en dresser l'inventaire, il est nécessaire de prolonger le contrat de M. Pelletier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER la prolongation du contrat de travail de M. Jimmy Pelletier à titre d'agent de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti jusqu'au 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Promotion – Pompier (salarié 70238) – Autorisation

CA-2025-06-101 ATTENDU QUE M. Maxime Grégoire, apprenti pompier à la caserne 13 (Saint-Ferdinand) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a réussi la formation de l'École nationale des pompiers du Québec nécessaire à l'obtention du statut de pompier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER la promotion de M. Maxime Grégoire, ayant le numéro d'employé 70238, à titre de pompier volontaire à la caserne 13 du SSIRÉ, avec entrée en fonction rétroactive au 1^{er} mai 2025, le tout selon la Politique des conditions de travail du SSIRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

6.5 Promotion – Pompier (salarié 70245) – Autorisation

CA-2025-06-102 ATTENDU QUE M. Jean-Nicolas Bédard, apprenti pompier à la caserne 13 (Saint-Ferdinand) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a réussi la formation de l'École nationale des pompiers du Québec nécessaire à l'obtention du statut de pompier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu :

D'AUTORISER la promotion de M. Jean-Nicolas Bédard, ayant le numéro d'employé 70245, à titre de pompier volontaire à la caserne 13 du SSIRÉ, avec entrée en fonction rétroactive au 1^{er} mai 2025, le tout selon la Politique des conditions de travail du SSIRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Embauche – Technicienne à la paie – Autorisation

CA-2025-06-103 ATTENDU la résolution numéro 2025-04-117 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 16 avril 2025 autorisant notamment l'ouverture d'un poste de technicien à la paie;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Pauline Manga Ombette à titre de technicienne à la paie, poste permanent à temps plein avec entrée en fonction le 9 juin 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Embauche – Conseillère aux entreprises (volet diversification et productivité) – Autorisation

CA-2025-06-104 ATTENDU la résolution numéro 2025-03-083 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 19 mars 2025 autorisant notamment l'ouverture d'un poste de conseiller aux entreprises (volet diversification et productivité);

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Chantal St-Martin à titre de conseillère aux entreprises (volet diversification et productivité), poste permanent à temps plein avec entrée en fonction le 23 juin 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 Démission (salariée 10351) – Dépôt

CA-2025-06-105 ATTENDU QUE la salariée ayant le numéro d'employé 10351 a annoncé sa démission;

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission de la salariée ayant le numéro d'employé 10351 effective en date du 30 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 Démission (salarié 10360) – Dépôt

CA-2025-06-106 ATTENDU QUE le 20 mai 2025, le salarié ayant le numéro d'employé 10360 a annoncé sa démission;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 10360 effective en date du 30 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 Démission (salarié 70312) – Dépôt

CA-2025-06-107 ATTENDU QU'en mars 2025, le salarié ayant le numéro d'employé 70312, pompier à la caserne 33 (Princeville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a annoncé sa démission au directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70312 effective en date du 24 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11 Démission (salarié 70259) – Dépôt

CA-2025-06-108 ATTENDU QUE le 21 mai 2025, le salarié ayant le numéro d'employé 70259, pompier à la caserne 58 (Inverness) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a annoncé sa démission au directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70259 effective le 10 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.12 Démission (salarié 70267) – Dépôt

CA-2025-06-109 ATTENDU QUE le 27 mai 2025, le salarié ayant le numéro d'employé 70267, chef de peloton au Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), a annoncé sa démission au directeur du SSIRÉ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jean-François Labbé, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70267 effective le 1^{er} juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

7. Finances

7.1 Prévisions des dépenses – Approbation

CA-2025-06-110 Sur proposition de M. Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions des dépenses pour le mois de juin 2025, comme suit :

MRC :

<u>Réquisition</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
4564	BuroPro (divers)	400,00 \$
4565	Pro-Pelouse F. L. (tonte de gazon)	3 100,00 \$
TOTAL :		<u>3 500,00 \$</u>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

SSIRÉ :

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
06-001	Arsenal	1	Dépenses préautorisées	10 000,00\$	10 000,00 \$
06-002	Delta Trois-Rivières	3	Hébergement congrès AGSICQ (Martin Milot)	219,00 \$	657,00 \$
06-003	Gyrotech	1	Installation tablettes et réparation équipements	8 000,00 \$	8 000,00 \$
06-004	1200 Degrés	10	Gants désincarcération	82,00 \$	820,00 \$
06-005	1200 Degrés	1	Boyau hydraulique désincarcération	2 519,65 \$	2 519,65 \$
06-006	1200 Degrés	1	Boucle sangle	78,77 \$	78,77 \$
06-007	Shell Princeville	1	Réparation camions 585, 243 et 258	7 250,00 \$	7 250,00 \$
06-008	Pare-brise JFN	1	Réparation pare-brise 585	150,00 \$	150,00 \$
06-009	Armature Roy	1	Réparation moteur amorceur camion 201	300,00 \$	300,00 \$
06-010	Aréo-Feu	1	Matériel de réparations diverses/camions 201, 243, 672	740,00 \$	740,00 \$
06-011	Entrep. François Michel	1	Réparation pompe portative	400,00 \$	400,00 \$
06-012	Camion BL	1	Réparation suspension + jauge essence camion 201	7 100,00 \$	7 100,00 \$
06-013	Camion BL	1	Réparation camion 6072 (suspension, roulement centre)	5 000,00 \$	5 000,00 \$
06-014	Formation prév. secours	12	Formation de premiers soins	128,00 \$	1 536,00 \$
TOTAL :					<u>44 551,42 \$</u>

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Ratifications des dépenses – Approbation

CA-2025-06-111 Sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les ratifications des dépenses pour le mois de juin 2025, comme suit :

MRC et SSIRÉ :

<u>Description</u>	<u>Montant</u>
TiTanHQ (antivirus)	10 725,00 \$
BMF Équipements (plaque SSIRÉ)	50,00 \$
Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour (entraides incendie)	592,94 \$
Les Pneus PR Itée (installation pneus SSIRÉ)	230,79 \$
Brio PAE (honoraires SSIRÉ)	602,00 \$
Garage Hémond inc. (pose pneus SSIRÉ)	84,00 \$
Soudure Plastique Québec (réparation SSIRÉ)	105,00 \$
Adobe (licences)	2 987,16 \$
Télé Alarme (liaison à la centrale)	359,40 \$
Aréo-Feu (pièces SSIRÉ)	30,00 \$
Concept Numérique (supports et pieds)	750,00 \$
Les Pneus PR Itée (réparation)	387,28 \$
Rôtisserie Fusée (repas intervention)	117,09 \$
Distribution Manseau (eau SSIRÉ)	18,00 \$
Municipalité de Dosquet (entraide)	1 501,96 \$
Municipalité de Val-Alain (entraide)	5 415,13 \$
Municipalité de Chesterville (entraide)	540,98 \$

Séance du comité administratif du 3 juin 2025

Oxygène Bois-Francis (oxygène et acétylène SSIRÉ)	140,81 \$
Recyclage Pellerin (autos pour pratique SSIRÉ)	200,00 \$
Ass. des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Qc (ajustement congrès SSIRÉ)	100,00 \$
Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly (entraide)	736,24 \$
Malléa technologies. (licence annuelle mailchimp)	513,00 \$
Ministre des Finances (droits annuels des barrages)	163,00 \$
TOTAL :	<u>26 349,78 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Correspondance – Document déposé

8.1 Office d'habitation Centre-du-Québec – Service d'aide à la recherche et de logement

Référence est faite à la correspondance reçue de M^{me} Danielle Ménard, directrice au Service d'aide à la recherche de logement de l'Office d'habitation Centre-du-Québec informant la MRC que le Programme d'hébergement temporaire sera reconduit. Une résolution devra être adoptée ultérieurement pour son renouvellement et pour la signature d'une entente.

9. Divers

9.1 Les Fêtes du lac William – Invitation

CA-2025-06-112 ATTENDU l'invitation transmise à la MRC par le comité des Fêtes du lac William pour le 5 à 8 du Capitaine qui aura lieu le vendredi 18 juillet;

ATTENDU QUE le coût pour une table de huit personnes est de 400 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'achat d'une table pour huit personnes au 5 à 8 du Capitaine qui aura lieu dans le cadre des Fêtes du lac William le 18 juillet 2025, au coût de 400 \$;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année en cours – Législation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Période de questions

Une période de questions est prévue, conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

11. Levée de la séance

CA-2025-06-113 L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier